

## **PLU : Plan local d'urbanisme**

### **Tempête à l'école Jean Macé**

#### **Le maire mis en difficulté face au mécontentement des habitants du quartier Eperon- Bois-Clairs – Guy Moquet.**

#### **L'avenue de l'Eperon sauvée**

Tout le quartier est en zone pavillonnaire (UH1). Mais le maire veut transformer l'avenue de l'Eperon en une rue bordée d'immeubles jointifs de 2 étages (UA2, à peu près comme l'avenue G. Péri). Cela aurait coupé la zone pavillonnaire et enclavé le quartier Chasseurs, Mermoz, coincé entre cette rue, les grands ensembles et Carrefour,

Le mardi 3 avril, près de 200 habitants déterminés et unanimes se sont opposés résolument à ce projet.

Après une heure d'échanges animés, malgré la présence tutélaire de M. Champion ,

**le maire a reculé et s'est engagé à ne rien changer sur l'avenue de l'Eperon : elle restera pavillonnaire.**

#### **L'urbanisation du terrain des tennis mise en question**

Les tennis seront transférés près de la piscine. Sur ce terrain, le maire a dit et répété qu'il n'a pas de projet.

#### **Pas de projet ? Allons donc !**

Le 19 décembre, le conseil municipal a voté une modification du contrat entre la ville et la SORGEM (anciennement SOGEM) pour lui confier, entre autres choses, l'aménagement de cette parcelle : 14000 m<sup>2</sup> pour 65 logements dont 20 sociaux (soit 30 %), 2000 m<sup>2</sup> d'espace publics, 2,8 Millions d'euros HT de recettes et tout un plan de financement. Il y aura des maisons individuelles et des immeubles.

Et la note de présentation au conseil municipal dit bien qu'il s'agit d'un « projet ».

#### **Mais il faut maintenant que le maire n'oublie pas ce qu'il a promis.**

- **Il a promis que les immeubles ne seront pas construits en bordure des pavillons existants**
- **Il a promis de soumettre son projet aux habitants du quartier.**

Beaucoup de points ont été soulevés au cours de cette mémorable réunion, notamment :

- Le nombre de logements
- L'espace pour les équipements publics
- La part de logements sociaux : pourquoi 30 % ? Elle pourrait au contraire tenir compte de la proximité des grands ensembles.

#### **Henri Prévot**

**Conseiller municipal de Ste Geneviève Autrement**

Tél : 01 69 25 04 28

Courriel : sgautrement@wanadoo.fr

---

**Sur le site Internet de Ste Geneviève Autrement :** <http://perso.orange.fr/sainte.genevieve.autrement/>  
depuis décembre, **tout un dossier sur le PLU** : une présentation simplifiée, mon intervention au conseil municipal, la tribune parue dans Votre Ville, etc.

On y verra aussi bien autre chose, par exemple des dossiers sur la fort coûteuse communauté d'agglomération, la démolition de 100 logements de qualité à Pergaud, le financement par la commune d'une salle de prière pour nos concitoyens musulmans.